

Le p'tit Valbourgeois

Le Bulletin d'Information de la Mairie de Bouglainval
www.mairie-bouglainval.fr

N° 7-Mai 2017

Pour contacter la Mairie : mairiedebouglainval@bbox.fr ou par téléphone au : 02 37 22 88 08
Ecole : 02 37 22 81 73 — Service Restauration Scolaire (entre 11h30 et 13h30) et Centre de Loisirs : 09 81 34 88 08

L'Édito

Si la réunion du 6 février de la CDCl (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) a validé à **l'unanimité** le rattachement de Bouglainval à Chartres Métropole, la nouvelle Préfète (Carole BROCAT) n'a pas encore pris son arrêté pour définir la date de la bascule. Cette date sera soit le 1er juillet 2017 comme demandent nos communes et Chartres Métropole, soit le 1er janvier 2018 comme demande la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France.

Dans tous les cas, il n'y aura pas de changements significatifs à la rentrée de septembre au niveau des activités scolaires et extrascolaires, qui seront toujours assurées par la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, comme maintenant.

Petit changement au niveau du transport scolaire (vers le collège ou les lycées) qui deviendra gratuit pour les familles (moyennant les frais d'inscriptions). Cette gratuité est assurée par la région à compter du 1er septembre et par Chartres Métropole dès l'intégration de la commune.

Dans ce numéro, nous présentons rapidement les éléments budgétaires 2017 de la commune et nous vous informons des prochaines manifestations tant associatives que communales.

Bonne lecture à tous.

Le Maire
Philippe BAETEMAN



17 au 19 Mai—La Cafetière (voir le programme page 4)

20 Mai—La rue aux enfants (voir le programme page 7)

11 et 18 Juin—Elections législatives

17 Juin—Fête de la Musique

14 Juillet - Repas du 14 juillet dès 19h30, suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.

24 Septembre—Brocante / Vide Grenier

Inscriptions scolaires 2017-2018

Votre enfant est né en 2014, vous pouvez l'inscrire dès maintenant pour la prochaine rentrée scolaire à la Mairie aux heures d'ouvertures au public. Pour ce faire, vous devez amener :

- une copie du livret de famille
un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Après l'inscription en mairie, vous pourrez inscrire votre enfant auprès de la directrice de l'école (Mme DEKERF que vous pouvez joindre au 02 37 22 81 73 ou par mail ec-prim-bouglainval-28@ac-orleans-tours.fr).

Vous venez d'emménager dans la commune (ou vous y viendrez d'ici la prochaine rentrée) et vous avez des enfants scolarisés en maternelle ou en primaire, vous devez procéder de la même façon pour inscrire votre enfant. **Dans le cas où votre enfant est déjà scolarisé, vous devez obtenir un certificat de radiation.**

Le résultat des élections présidentielles à Bouglainval

Un taux de participation supérieur à la moyenne nationale

Le 23 avril, vous êtes plus de 90 % à vous être déplacé pour voter au premier tour de l'élection présidentielle.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Résultats 1er Tour Élections présidentielles BOUGLAINVAL				
Nb d'inscrits		587		
Nb de votants		529	90.1%	
Nb de bulletins blancs (ou enveloppes vides)		11	2.1%	
Nb de bulletins nuls		1	0.2%	
Nb de suffrages exprimés		517	97.7%	
Nb abstentions		58	9.9%	
Candidats				
	Nb suffrages	%		
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN		34	6.6%	5
Mme Marine LE PEN		149	28.8%	1
M. Emmanuel MACRON		102	19.7%	3
M. Benoît HAMON		22	4.3%	6
Mme Nathalie ARTHAUD		1	0.2%	11
M. Philippe POUTOU		4	0.8%	7
M. Jacques CHEMINADE		2	0.4%	9
M. Jean LASSALLE		2	0.4%	9
M. Jean-Luc MÉLENCHON		88	17.0%	4
M. François ASSELINEAU		3	0.6%	8
M. François FILLON		110	21.3%	2
Nb de suffrages exprimés		517		
Le Maire, Philippe BAETEMAN		23/04/2017 19:49		

Quant au 7 mai, ce sont plus de 86 % d'électeurs qui se sont rendus aux urnes.

Résultats 2ème Tour Élections présidentielles BOUGLAINVAL				
Nb d'inscrits		587		
Nb de votants		506	86.2%	
Nb de bulletins blancs (ou enveloppes vides)		58	11.5%	
Nb de bulletins nuls		10	2.0%	
Nb de suffrages exprimés		438	86.6%	
Nb abstentions		81	13.8%	
Candidats				
	Nb suffrages	%		
M. Emmanuel MACRON		247	56.4%	1
Mme Marine LE PEN		191	43.6%	2
Nb de suffrages exprimés		438		
Le Maire, Philippe BAETEMAN		07/05/2017 19:46		

Budget 2017 - Limiter la progression des dépenses de fonctionnement pour maintenir les investissements malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État.

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions des 3 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti), ainsi que les tarifs des services aux habitants.

Pourtant si on regarde l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (l'argent que l'État nous verse afin d'assurer les compétences qu'il nous a transférées : école, état-civil, gestion des voiries, etc.) versée ces dernières années, la situation n'est pas florissante : - 3 279 € en 2014, - 7 179 € en 2015, - 8 226 € en 2016 et une nouvelle baisse prévue de 4 000 € en 2017, soit 22 684 € de baisse en 4 ans ... et ce n'est pas fini. En effet, cette diminution est liée à la participation des communes à la baisse du déficit public de l'État, les périodes de restrictions risquent donc de se poursuivre.

Notre proche rattachement à Chartres Métropole devrait nous permettre d'améliorer notre quotidien en terme de recettes supplémentaires et de baisse de dépenses :

- Le coût des transports scolaires (8 500 € pour la commune et 3 500 € pour les familles) sera pris en charge par l'agglomération.
- L'instruction des demandes d'urbanisme qui représente environ 4 000 € de facture pour la commune sera prise en charge gratuitement par les services instructeurs de Chartres.
- Côté recette, Chartres Métropole verse une Dotation de Solidarité Communautaire (côté fonctionnement) et des Fonds de Concours (côté investissements).

En 2016, nous avons poursuivi la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui n'ont progressé que de + 1,2 % par rapport à 2015 (dans la même lignée que 2014 avec + 0,9 %).

Cependant dans le même temps, les recettes ont poursuivi leurs baisses ; après avoir baissé de 0,7 % entre 2014 et 2015, c'est une nouvelle baisse de 1,5 % en 2016 (8 500 €) liée à la baisse des dotations de l'État.

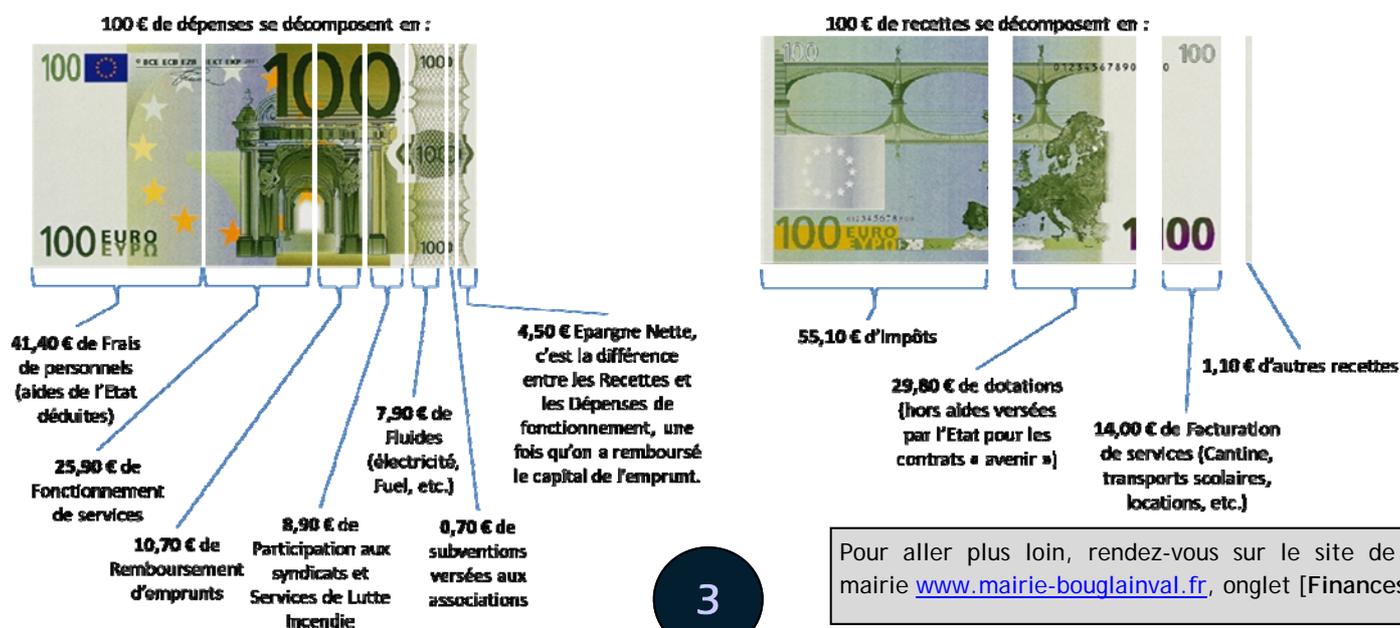
Le 7 avril, le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2017 : 490 843 € en fonctionnement et 145 000 € en investissement (hors remboursement de la dette).

Les travaux d'investissements prévus sont :

- Le remplacement des fenêtres de l'école maternelle,
- La sécurisation des abords de l'école primaire (liée au maintien du plan vigipirate),
- La piste cyclable pour permettre aux habitants du Grand Gland (notamment les enfants) de rejoindre le bourg sans prendre la route départementale,
- Le remplacement des panneaux de signalisation abimés,
- La plantation d'arbres et d'arbustes à différents endroits du village.

L'encours de la dette au 1er janvier 2017 est de moins de 205 000 € (soit 266 € par habitant), l'annuité de la dette est de 43 500 € (soit 57 € par habitant). La capacité de désendettement de la commune est de 4 années (au-delà de 10 ans, ce ratio est à surveiller).

En regardant de plus près la répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement, on trouve :





Initiée en avril 2014 par la Mairie et des Valbourgeois investis dans le but de favoriser le lien social et la rencontre intergénérationnelle au cœur de son village, la "Cafetière" a déjà proposé aux habitants plusieurs après-midi de partage autour de thèmes variés (jeux de société, cirque, etc.)

Cette année, la "Cafetière" fait peau neuve et revient à Bouglainval pour le plus grand plaisir de tous ! L'objectif est toujours d'offrir un espace de rencontre, de partage, de détente, et de jeu ouvert à tous (adultes, enfants, anciens) dans une ambiance conviviale et bon enfant.

Mais l'évènement prend de l'ampleur ! Pour cette nouvelle édition, la "Cafetière" s'associe au Festival "la Rue aux Enfants" pour proposer, sous un chapiteau implanté dans la plaine, 3 jours de festivités supplémentaires. Ainsi, la "Cafetière" accueillera quelques écoles des environs (dont l'école de Bouglainval) pour mener des animations autour du développement durable et des déchets. En dehors de ces temps scolaires, les habitants du village et d'ailleurs pourront profiter de nombreuses activités culturelles, ludiques et conviviales.



Vous accueille !



**De 8 h à 22 h.
du 17 au 19 mai**

**Du spectacle de danse aux jeux de société, en passant par un atelier slam,
une soirée contes ou encore des concerts,
il y en aura pour tous les goûts et toute la famille !**

C'est combien ?

**Prix libres aux ateliers et spectacles
et petits prix à la buvette !**

Au programme ?

- Une buvette !

Du mercredi au vendredi de 8h à 22h : Boissons et petite restauration maison !

- Des activités !

Mercredi de 14h à 16h, au choix :

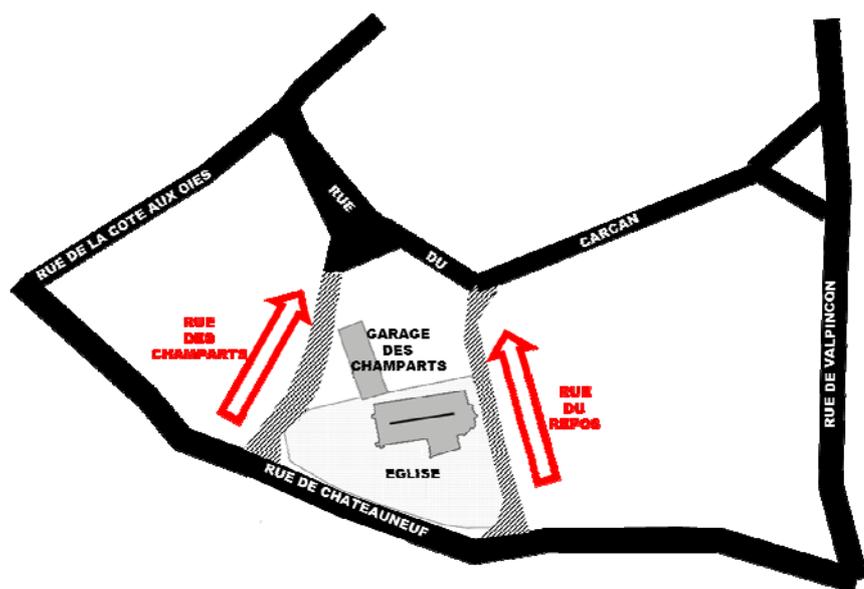
- **une séance de jeux de société en famille** (avec Marlène Petit, animatrice « Oika-Oika ») : découverte et pratique de différents jeux de société pour partager un après-midi convivial et ludique en famille.
 - **un atelier Montessori 1-6 ans** (avec Fanny Labonne, animatrice à « ensemble c'est tout ») : activités pratiques, sensorielles et ludiques pour favoriser l'autonomie et la confiance en soi, et apprendre dans la joie et la liberté.
 - **un atelier bien-être « mon moment magique » 6-12 ans** (avec Elise Fournier, accompagnante parentale) : pratiques bien-être pour avoir confiance en soi, apprendre à s'occuper de soi, à être bien dans sa tête, son corps et son cœur, se détendre, s'amuser et vivre un moment enchanté, magique, ludique.
 - **un atelier SLAM + 12 ans** (avec le collectif artistique « Slam ô Féminin ») : travail d'écriture et d'expression individuelle qui conduira au partage par la lecture, l'interprétation pour oser partager ses idées, ses émotions...
 - **un espace de loisirs libre et ouvert à tous** (ping-pong, baby-foot, molki, chamboule-tout, etc.)
- **Des spectacles !**
 - **Mercredi 18h30-20h** : Spectacle de Slam (avec le collectif artistique « Slam ô Féminin ») : ces Slameuses nous emmèneront dans leur univers de rimes et de rythmes ; clamant, scandant ou chuchotant sur scène ce qui fait de nous des femmes et des hommes d'aujourd'hui.
 - **Mercredi 20h30-22h** : Concert (avec Mars'Ailes) : après avoir crié son amour de la révolte, Marcel, funambule-trapéziste, mais aussi poète, compositeur, interprète et écrivain de talent, vous chantera la révolte de l'amour.
 - **Jeudi 18h30-20h** : Concert (avec Matt² et Colette) : ces deux artistes de talents vous emmèneront sur les traces de G. Brassens et d'H. Gougaud pour un début de soirée qui met de bonne humeur et se partage en chanson.
 - **Jeudi 20h30-22h** : Contes (avec l'Atelier du Légendaire) : ce collectif d'artisans conteuses vous inviteront à un tour de contes à 5 voix pour découvrir la nature à travers le monde (avec Ethel Balogh Daroczy, Colette Muglia, Michèle Roche, Sacha, Eléonore Vuarnesson), dans une ambiance calme et féerique.
 - **Vendredi 15h30-17h30** : Spectacle de cirque puis de marionnettes (avec les enfants des TAP de Bouglainval) : les enfants vous offriront le fruit de leur travail de l'année avec la compagnie du Cirque en Equilibre.
 - **Vendredi 17h45-18h00** : Surprise cirque.
 - **A suivre ...** Le clown du Nord Ward arrive
 - **Et des surprises !**

Circulation dans Bouglainval

Dans le cadre de ses missions, la **Commission Apprenti Citoyen** a signalé à la mairie les difficultés de visibilité pour les riverains empruntant la rue de Chateauneuf depuis la rue des Champarts.

Après étude, il a semblé au conseil municipal plus judicieux de réglementer la circulation plutôt que de demander au département la pose de miroirs (la rue de Chateauneuf étant une route départementale en agglomération).

Une réglementation provisoire sera donc mise en place : les rues des Champarts et du repos (de chaque côté de l'église) seront à sens unique. Les automobilistes ne pourront plus les emprunter que pour les remonter depuis la rue de Chateauneuf. Pour rejoindre la rue de Chateauneuf, il faudra donc prendre la rue du Carcan, puis la rue de la Côte aux Oies ou de Valpinçon.



Passée cette période de test (et sans difficultés rencontrées), cette restriction de circulation sera permanente.

Urbanisme - Il faut respecter les règles

Le PLU (Plan local d'urbanisme) a été voté le 22 mars 2007. De ce fait avant d'engager **tous travaux** modifiant la superficie ou l'aspect extérieur de votre habitation (extension, aménagement combles, greniers, fenêtres, clôture, porte de garage), vous êtes dans **l'obligation de déposer une demande de déclaration préalable** auprès de la mairie qui la dirigera vers les services instructeurs (Architectes des Bâtiments de France, Agence technique Départementale et en Préfecture au contrôle de la légalité).

Toutes les prescriptions émises par ces Grandes Instances devront être scrupuleusement respectées.

L'article L480-4 de code de l'urbanisme précise les sanctions pénales en cas de construction sans autorisation ou non conforme à l'autorisation (de 1 200 € à 300 000 € d'amendes) pouvant être couplées à un emprisonnement de 6 mois en cas de récidive. Cette sanction peut être accompagnée de la démolition du bien illégalement construit.

Pour savoir ce qui est autorisé, vous pouvez consulter le règlement du PLU sur le site de la mairie :

http://www.mairie-bouglainval.fr/IMG/pdf/Reglement_PLU_mars_20075842.pdf

Le service d'urbanisme reste à votre disposition pour tous renseignements éventuels.

La Rue Aux Enfants revient !



Le festival familial et gratuit revient samedi 20 mai avec, pour cette deuxième année, un programme encore plein de surprises...

Plus de mille personnes ont découvert l'an dernier le premier festival La Rue aux Enfants, une belle journée remplie d'animations, de spectacles et d'activités. Ce festival était l'occasion de créer un jour unique et éphémère de rencontres, de partages, de découvertes et d'animer les rues du village de Bouglainval !

Les deux associations à l'initiative de ce projet La Fabrik' (café culturel pour les enfants et leurs familles) et L'Eure des Jeux (la ludothèque associative de Maintenon) sont à pied d'œuvre pour proposer cette année encore de nombreuses animations. Elles poursuivent toutes deux un même objectif : tisser du lien dans la joie et la bonne humeur !

Au programme de La Rue Aux Enfants 2017

Des ateliers pour tous les âges : cirque, yoga, zumba, éveil musical, ateliers Montessori, espace bibliothèque, sophrologie, massage, modelage, ferronnerie, jardinage, bricol'récup, jeux géants, espace ludothèque, nuit des joueurs...

Des spectacles, des contes et concerts : les mini-vengeurs, les Têtes de Piaf, l'arbre aux contes de Lyly Puce, les échassiers d'Arbre et Compagnie, Café Con Leche, la Batucada de l'école de musique de Maintenon, l'Atelier du Légendaire, Slam O féminin, 36 du mois, un bal des enfants et des plus grands... et bien d'autres surprises encore !!!

Restauration et buvette sur place - Renseignements et programme sur <http://lafabrik.e-monsite.com/> et www.euredesjeux.fr



Partagez notre initiative

C'est encore mieux de profiter d'une journée qu'on a contribué à faire vivre !

Nous recherchons :

- des bonnes volontés pour fabriquer les décorations, distribuer les affiches et flyers,
- des bricoleurs pour nous aider à fabriquer du mobilier en récup pour le festival,
- des cuisiniers pour le jour J et quelque jours avant pour préparer pâte à crêpes et des repas,
- des bénévoles pour le jour J pour les parkings, la sécurité, la buvette, l'accueil...

Si vous avez quelques heures à donner dans les semaines qui viennent et le 20 mai, contactez-nous !

www.larueauxenfants.fr - contact@larueauxenfants.fr - 06 73 49 60 69



Rétrospective de nos apprentis citoyens

Agés de 8 à 11 ans, nos 11 apprentis citoyens n'ont pas chômé depuis septembre dernier.

Après avoir pris connaissance des dossiers en cours et étudié de nouvelles idées (piste cyclable, city stade, sécurité du village etc...)

On les a vu :

✓ Apprentis cuistots lors de la galette des rois du 29 janvier 2017



Aux pommes, frangipane et chocolat ... humm, c'était délicieux



Confection de couronnes

✓ Apprentis secouristes lors de la formation « apprendre à porter secours » par la Croix Rouge le 18 mars 2017



✓ Apprentis peintres pour la vente de compositions florales pour la rue des enfants du 20 mai prochain

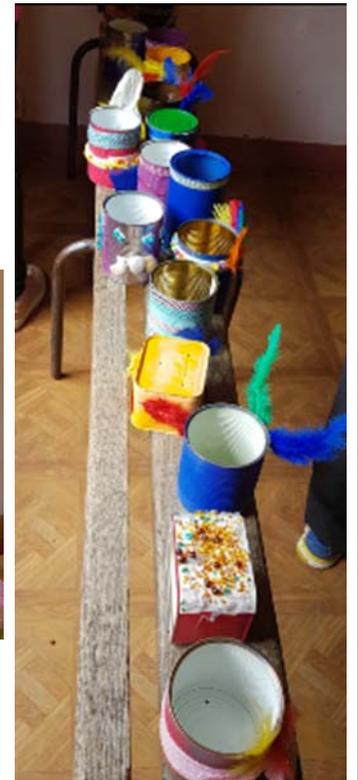


Atelier peinture du 26 mars 2017 – pots de conserves et palettes sous une belle journée ensoleillée

✓ Apprentis artistes



Atelier customisation des pots de conserve du 30 avril 2017 : ici nos apprentis sont très inspirés !



Il reste encore un atelier plantation pour nos apprentis jardiniers prévu mi mai.

La réalisation des enfants sera mise en vente le **20 mai** lors de la



Des apprentis citoyens présents lors des commémorations

Que ce soit à la commémoration du 11 novembre, ou récemment à celle du 8 mai, les apprentis citoyens répondent présents pour témoigner de leur engagement vis-à-vis de nos anciens combattants.

Cette fois-ci, c'est Angéline, Anna et Ambre qui ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U FAC), et Thomas qui a porté la gerbe de la Mairie jusqu'au monument aux morts.



 Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre
Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1111 du 14 Mai 1945

NBSM - YDIAMK 2017

**MESSAGE de l'U FAC
du 8 MAI 2017**

L'U FAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

Le 8 Mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans condition.

Au jour anniversaire de cette Victoire, devant chaque Monument aux Morts, unis et rassemblés, les Françaises et les Français se souviennent et rendent hommage à leurs morts, à tous ces soldats de la Métropole, d'Outre-mer, des Forces Alliées, dont le sacrifice sur les différents théâtres d'opérations ont permis cette victoire.

Les Françaises et les Français se souviennent et honorent la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de l'atrocité des événements de la Seconde Guerre mondiale : les emprisonnés, torturés et abattus, les victimes civiles, les combattants de toutes armes, les résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice et leur sens du devoir.

Ils ont sacrifié leur vie pour la France, la Paix et la Liberté.

Rendant hommage à toutes les victimes de ces tragédies, les Françaises et les Français, également révoltés par les actes de barbarie perpétrés au cours de ces mois passés, ont pris conscience que la Paix et les valeurs humanistes qui sont les leurs sont particulièrement fragiles.

En ce jour anniversaire où les Françaises et les Français se souviennent, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U FAC), invite chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à la vigilance et à œuvrer, avec courage et persévérance, pour un monde de fraternité, de solidarité et de paix.

Vive la République !
Vive la France !

o080o

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
N° Siren : 784 411 241 - Tél. 01 48 74 08 63 - Fax. 01 49 50 96 70 - Email ass.ufac@orange.fr



Bientôt à Bouglainval ... à noter dans vos agendas

17 juin à Bouglainval Fête de la Musique

Rendez-vous dès 18h à proximité de la Mairie, apéritif offert et possibilité de se restaurer sur place, vente frites - saucisses, boissons, crêpes ou venez avec votre panier repas, on vous laisse un barbecue à disposition.

Artistes de la soirée

Programme en cours de réalisation



Les enfants de l'école
chants

Carlingue



14 Juillet à Bouglainval Fête Nationale

Rendez-vous au stade
le vendredi 14 juillet dès 19 heures
pour un méchoui

Le tarif du repas est fixé à 12 € pour les adultes de la commune (15 € pour les extérieurs) et 4 € pour les enfants (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

**RESERVATION OBLIGATOIRE
AVANT LE 8 JUILLET
ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT**



RETRAITE
AUX
FLAMBEAUX
22h
au stade



ARTIFICES
23h
au stade

ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE BOUGLAINVAL



Dernière

minute

Machine à pain recherche boulanger !

Le boulanger, qui venait déposer du pain tous les jours depuis un an, a décidé de retirer sa machine.

La commune se rapproche d'autres boulangers pour tenter de remettre en place ce service.

24 SEPTEMBRE à BOUGLAINVAL

BROCANTE

8h **VIDE GRENIER** 18h

ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE BOUGLAINVAL

Accueil des exposants dès 6 heures, tarif : 3 € les 2 m pour les habitants de la commune et 5 € pour les autres. Réservation possible en Mairie, par mail mairiedebouglainval@bbox.fr ou 02 37 22 88 08

Bouglainv'Art des Rues

Plan canicule 2017 –Registre



La Mairie a mis en place un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Si vous correspondez aux critères, vous pouvez demander votre inscription ou celle d'un proche.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Mairie.



Les pompiers de Maintenon recrutent des volontaires ...

En 2015, les Sapeurs-Pompiers de Maintenon ont organisé une journée « Portes Ouvertes » pour faire découvrir l'activité de Sapeur-Pompier volontaire et susciter de nouvelles vocations.

Cette journée a rencontré un franc succès et déjà 3 nouvelles recrues nous ont rejoint. Le Centre de Secours de Maintenon continue de recruter.

Si vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter la mission volontariat du Service Départemental d'Incendie et de Secours au **02 37 91 88 89** ou envoyer un mail à l'Adjoint au Chef de Centre sur contactrecrutement.csmaintenon@gmail.com

Dan'Cybele est une nouvelle association valbourgeoise de cours de danse orientale collectif.

Début des cours : 7 septembre, le premier cours d'essai est gratuit.

Dan'Cybele
2017 - 2018

Cours de danse orientale collectif avec Emmanuelle

JEUDEI
20h30 - 21h30
Tous niveaux
Bouglainval
Salle polyvalente

129€/an

Renseignements :
dancybele28@gmail.com
0618196917
FB : Dan'Cybele

Nuisances sonores - Limitation de l'usage des appareils automatiques

L'utilisation des matériels amenant des nuisances sonores (tondeuse, taille haie, tronçonneuse, etc.) est tolérée du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Feux Interdits

Par **arrêté préfectoral**, nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de brûler des déchets verts sur la commune et tout autre matériaux.

Vous pouvez déposer vos déchets verts : feuilles, herbes tondues, branchages à la déchetterie de Pierres (l'accès est gratuit, pour les nouveaux arrivants, vous devez faire une demande de carte d'accès au préalable avec un justificatif de domicile et votre carte d'identité).

Dans le cas où vous auriez plus de 2 m³ à déposer vous pouvez contacter la déchetterie, les 2 m³ étant votre droit hebdomadaire, vous pouvez déposer en une fois votre droit mensuel (à savoir 8 m³).

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils doivent maîtriser les arbres ou arbustes en limite de propriété pour ne pas qu'ils empiètent sur le domaine public et entretenir les abords de leur propriété.

De plus, la vallée du Larys n'est pas une décharge et il est interdit d'y abandonner tous déchets (verts ou autres) sous peine de poursuite.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Mardi de 16h30 à 19h

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Le p'tit Valbourgeois

Bulletin d'Information de la Mairie de Bouglainval

Responsable de la Publication : Philippe BAETEMAN, Comité de rédaction : Equipe municipale